

Réf: Dossier N° 040450

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SAGESSE TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE LES OSCARS, Lot NEANT,
Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 16/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAGESSE TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES. Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE LES OSCARS, Lot NEANT, Ilot NEANT

Dirigeant(s) : Mme AKREGBOU HONENE THERESE EPSE DIGBEU (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05648 du 27/09/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27215/GTCA/RC/2021 du 27/09/2021

